



CC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort (Siren : 200041150)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Terrasson-Lavilledieu
Arrondissement	Sarlat-la-Canéda
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Dominique BOUSQUET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Pôle des services publics
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 618
Densité moyenne	40,03

Périmètre

Nombre total de communes membres : 39

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Ajat (212400048)	349
24	Auriac-du-Périgord (212400188)	412
24	Azerat (212400196)	442
24	Badefols-d'Ans (212400212)	462
24	Bars (212400253)	243
24	Beauregard-de-Terrasson (212400303)	734
24	Boisseuilh (212400469)	116
24	Châtres (212401160)	191
24	Chavagnac (212401178)	373
24	Chourgnac (212401210)	74
24	Coly (212401277)	234
24	Condat-sur-Vézère (212401301)	928
24	Coubjours (212401368)	150
24	Fossemagne (212401889)	619
24	Gabillou (212401921)	96
24	Granges-d'Ans (212402028)	173
24	Grèzes (212402044)	199
24	Hautefort (212402101)	1 098
24	La Bachellerie (212400204)	943
24	La Cassagne (212400857)	157
24	La Chapelle-Saint-Jean (212401137)	94
24	La Dornac (212401533)	430
24	La Feuillade (212401798)	767
24	Le Lardin-Saint-Lazare (212402291)	1 886
24	Limeyrat (212402416)	462
24	Montagnac-d'Auberoche (212402846)	152
24	Nailhac (212403026)	307
24	Pazayac (212403216)	852
24	Peyrignac (212403240)	557
24	Sainte-Eulalie-d'Ans (212404016)	309
24	Sainte-Orse (212404735)	387
24	Sainte-Trie (212405070)	119
24	Saint-Rabier (212404917)	609
24	Teillots (212405450)	104
24	Temple-Laguyon (212405468)	46
24	Terrasson-Lavilledieu (212405476)	6 338
24	Thenon (212405500)	1 284

24	Tourtoirac (212405559)	658
24	Villac (212405807)	264

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - <i>Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés,</i>
- Autres actions environnementales - <i>Etude, réalisation et entretien des chemins de randonnées - Aménagement des berges et des ponts sur le ruisseau séparant les deux communes.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale - <i>Instruction des demandes d'aide sociale, coordination de toute l'action d'aide sociale dans le cadre du CIAS ; - Mise en oeuvre et gestion d'un Relai d'Assistants Maternelles (RAM) en liaison avec la CAF.- création aménagement et gestion d'équipements visant le maintien des professionnels de santé regroupés au sein d'une maison de santé,- création aménagement et gestion d'équipements pouvant accueillir de nouvelles activités liées à la personne (services intergénérationnels, services à domicile en faveur des personnes âgées, handicapées).- La CC pourra intervenir, par l'intermédiaire de son CIAS, pour le compte de communes non membres. Cette intervention se fera dans le respect du code des marchés publics, dans le respect du CGCT et notamment de l'article L.5211-56 et dans le respect de la mise en concurrence. Elle fera l'objet d'une convention avec la commune intéressée.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique - <i>Zones existantes : Extension, aménagement, entretien des zones d'activités industrielles et artisanales de "Guinassou" situées sur les communes de La Feuillade et de Pazayac - Zones nouvelles : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et touristiques futures d'intérêt communautaires.La communauté sera également compétente pour intervenir au sein des projets de mise en oeuvre d'activités départementales ou régionales qualifiées en tant que telles par ces mem^mes collectivités. Ces zones sont ainsi définies au nombre de deux côté Est du Terrassonnais, l'une sur la commune de Terrason-Lavilledieu (après la zone commerciale existante) et l'autre à Daudevie, commune de Pazayac. Une troisième zone à créer, cômpté Ouest proche de l'échangeur n°17.Ces zones devant valoriser les échangeurs n°17 et 18 de l'A 89. - Participation au financement de l'Espace Economie Emploi et de la Mission Loclae du Périgord Noir. - Mise en oeuvre des actions conventionnées au titre du Pays du Périgord Noir. - Fonction de mandataire et/ou de prestataire de services, dans les conditions fixées par convention avec les collectivités intéressées, dans les limites des compétences de la communauté de communes et de le cadre de mission d'études ou de passation de marché.Chaque intervention donne lieu à une facturation définie par les termes de la convention.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs - <i>Gestion, entyretien et fonctionnement de tout équipement à vocation sportive, culturelle, éducative, sociale et de loisirs d'intérêt stratégique pour l'ensemble du territoire communautaire. - Construction et équipement de tout équipement à vocation sportive, culturelle, éducative, sociale ou de loisirs d'intérêt stratigique pour l'ensemble du territoire communautaire.</i>

- Activités péri-scolaires <i>Gestion du centre de loisirs sans hébergement de la Chartreuse. (EXTRA SCOLAIRE)</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Réflexion sur les activités culturelles et de loisirs d'intérêt communautaire (investissement et fonctionnement)</i>
Aménagement de l'espace
- Plans locaux d'urbanisme <i>- Le communauté de communes sera consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision des documents d'urbanisme : POS, PLU, Carte communale Etc... afin de garantir une cohérence sur l'ensemble du territoire communautaire, - mise en place d'un service permettant l'instruction et la gestion technique des dossiers d'autorisation d'occupation du sol étant entendu que les communes conservent la compétence pour la délivrance des actes d'urbanisme : permis de construire, certificats d'urbanisme, permis de démolir, déclaration de travaux etc....</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>- Participation au Pays du Périgord Noir, - Entretien des bergs de la Vézère ainsi que des cours d'eau reconnus d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières <i>- Etudes et mise en cohérence des documents d'urbanismes, l'élaboration et l'instruction des documents d'urbanisme restant de la compétence des communes.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>- Création, aménagement et entretien de la voirie dont l'intérêt communautaire sera défini par un plan de zonage, - Entretien des bas côtés de la voirie en zone rurale sur l'ensemble du territoire communautaire.</i>
Développement touristique
- Tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>- animation et mise en synergie des projets des communes, - information des habitants, - programmation d'opérations de construction ou de réhabilitation.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>- Participation au Pays du Périgord Noir.</i>
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>Gestion du personnel de la communauté et mise à disposition éventuelle aux communes de la communauté.</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Autres <i>- Compétences facultatives : La communauté de communes peut assurer la fonction de mandataire dans la limite de ses compétences et dans les conditions fixées par convention avec les collectivités intéressées dans le cadre de missions d'étude ou de passation de marché. Chaque intervention donne lieu à une facturation définie par les termes de la convention.</i>
Sanitaires et social
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) <i>Instruction des demandes d'aide sociale, coordination de toute l'action d'aide sociale dans le cadre du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ;</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne (200033165)	SM fermé	42 725

24	S.M.C.T.O.M. SECTEUR DE THIVIERS (252402474)	SM fermé	35 525
19	Syndicat Mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive (251903100)	SM fermé	155 379
24	S. MIXTE DEP. POUR LA GESTION ET LE TRAIT. DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (252405329)	SM fermé	340 703
24	SYNDICAT MIXTE PERIGORD NUMERIQUE (200045771)	SM ouvert	429 579

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)